

la vérité en réponse à une question. Je soutiens avoir dit toute la vérité, sans aucune réserve. Je le prie de retirer l'insinuation et les paroles voulant que je ne l'aie pas dite.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): J'aimerais prendre la parole à propos de la question de privilège qui a été soulevée. La déclaration était fondée sur le fait que l'honorable représentant de Qu'Appelle a vu le film, et je l'ai vu aussi; dans les circonstances, je ne puis comprendre comment le premier ministre demande à l'honorable représentant de Qu'Appelle de retirer ses paroles, car elles sont fondées sur un argument légitime, à mon avis. Je parle comme quelqu'un qui a vu le film. Ou ces ministres et le premier ministre apparaissent sur l'écran en qualité d'acteurs jouant une scène, une sorte de fac-similé de la réalité, ou bien une réunion du sous-comité du cabinet a été filmée par un opérateur, et le réalisateur y a eu accès.

Je voulais exprimer mon point de vue, étant donné qu'on a exigé une rétractation. Et à moins que le premier ministre ne dise qu'il s'agit simplement d'une mise en scène pour être filmée, je garde certes l'impression qu'il s'agissait d'une réunion du sous-comité du cabinet, dans le film sur M. Pearson.

Une voix: Laissez le public voir le film!

Le très hon. M. Pearson: Aucune réunion d'un comité du cabinet, d'un sous-comité du cabinet ou du cabinet même n'a été filmée. On me dit, car je n'ai pas vu le film, que la photographie publiée dans les journaux et qui aurait été prise lors d'une réunion du cabinet ne figure même pas dans le film.

M. Fisher: A ce sujet, qu'on me permette de parler de la réunion que l'on voit dans le film. Le premier ministre occupe le fauteuil. Le ministre des Transports, qui était alors leader de la Chambre, est assis à côté de lui; ensuite, dans l'ordre, il y a le ministre du Travail, le ministre des Transports de l'époque et le ministre du Commerce. Ils discutent de la façon de régler les problèmes et les difficultés à Montréal. Puis ils passent à la façon de faire avancer les travaux de la Chambre et de régler les difficultés que peuvent soulever le caractère et l'attitude du chef de l'opposition. (*Exclamations*) Cette scène donne certainement l'impression qu'on assiste à une réunion du comité ou du sous-comité du cabinet où il est question des travaux du gouvernement par rapport à la Chambre des

[Le très hon. M. Pearson.]

communes. S'il ne s'agit pas d'une réunion véritable, les ministres sont de bons acteurs. J'estime, monsieur l'Orateur, que vous devriez songer à cela avant de demander à l'honorable député de Qu'Appelle de retirer les propos à la demande du premier ministre.

M. l'Orateur: Cette semaine semble être pour moi la semaine des décisions. Quoi qu'il en soit, chaque cas doit être jugé au mérite et je ne crois pas avoir à disposer d'une affaire classée qui, je l'espère, ne reviendra plus dans nos débats. Toutefois, je suis saisi de certaines affirmations. Je n'ai pas vu le film ni même la séquence en cause et je ne désire pas les voir à ce moment-ci. Lorsque, à titre de premier ministre du Canada, le chef du gouvernement nie certaines accusations, on ne saurait guère s'attendre à ce que la présidence se prononce sur la question. Je dois m'en remettre à la parole des honorables représentants.

Compte tenu de la demande présentée par le premier ministre et du fait qu'il a nié les allégations, si je comprends bien, je n'ai pas d'autre choix que de demander au député dont les affirmations sont d'après moi d'ordre général, de retirer ses paroles.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, vous avez entendu la déclaration d'un député à la Chambre, l'honorable député de Port-Arthur, qui a vu le film. On devrait sûrement tenir compte de sa parole à lui aussi. L'honorable député de Qu'Appelle a fait certaines déclarations et, selon moi, lorsqu'un honorable député est appuyé, comme c'est le cas de l'honorable député de Qu'Appelle, par une personne qui a eu le privilège l'autre jour d'assister à une représentation de ce film, interdit partout ailleurs, le premier ministre ne devrait pas insister sur un retrait. S'il insiste, je vais demander qu'on nous montre le film afin de connaître la vérité. Je vais demander qu'on le montre aux députés afin que nous sachions, après l'avoir vu, qui dit la vérité.

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, je ne suis le porte-parole de personne, mais je tiens à signaler que j'ai dit la vérité, la vérité absolue, et je prierais l'honorable représentant de s'en tenir à cela. Il a dit, pour qu'on doute de mes paroles, que deux honorables députés ont vu le film.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai dit un député.